



## Etat des lieux par un huissier

Par **valerie bordeliard**, le **04/04/2021** à **17:57**

Bonjour,

Nous avons demandé à un huissier de faire l'état des lieux de notre maison qui était en location.

Cet état lieux a été effectué le 26 février 2021.

Nous sommes au mois d'avril et nous n'avons toujours pas reçu le compte rendu de l'huissier.

Quel délai a t-il pour nous le transmettre ?

Merci d'avance pour votre réponse.

Cordialement

Par **Visiteur**, le **04/04/2021** à **22:36**

Bonsoir

Aucune idée, mais avez vous relancé cet huissier?